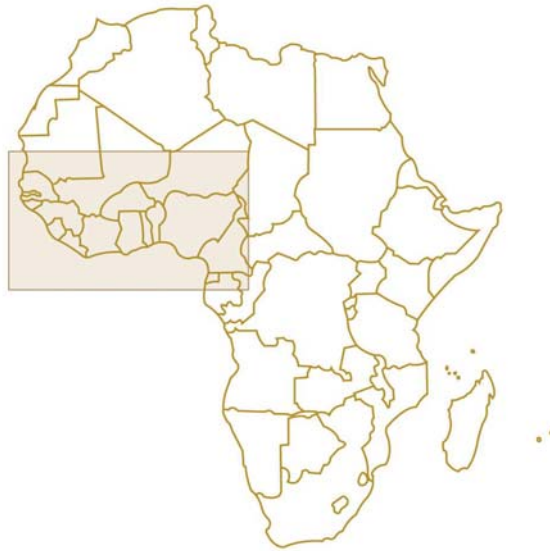


L'ENVIRONNEMENT DE SECURITE ET LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION DE LA PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST



UNOWA DOCUMENT DE TRAVAIL

MARS 2007



Etude réalisée par,
Pascal BONIFACE - Consultant Indépendant
(Directeur de l'Institut de Relations internationales et stratégiques, IRIS)
Octobre – Décembre 2006

Les analyses et opinions présentées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA).

UNOWA
Lot 14, Ouest Almadies
BP : 23851 Dakar-Sénégal - Tél.: (221) 869-8585 / Fax : (221) 820-4638
Email: unowao@un.org - Website: www.un.org/unowa

Table des matières

I / Progrès, obstacles, anciennes menaces et nouveaux risques

- 1 – Des progrès significatifs de diminution des conflits armés en Afrique de l’Ouest ont eu lieu dans la période récente
- 2 – L’insécurité, la privatisation de la violence et de la sécurité
- 3 – La nature des conflits en Afrique de l’Ouest
- 4 – Les facteurs explicatifs des conflits armés en Afrique de l’Ouest
- 5 – L’économie politique des conflits
- 6 – L’enchevêtrement et la différenciation des facteurs de conflictualité

II / Les perspectives pour une paix durable

- 1 – Commerce, développement et sécurité
- 2 – Intégration régionale et sécurité
- 3 – Démographie, migration et sécurité
- 4 – Migrations internationales et sécurité
- 5 – Pauvreté et insécurité
- 6 – La croissance et la réduction de la pauvreté en Afrique de l’Ouest
- 7 – Les trappes à pauvreté et à conflits
- 8 – Démocratie, gouvernance et sécurité
- 9 – La diversification des partenaires économiques : opportunités ou risques de nouvelles conflictualités
- 10 – Environnement et sécurité

III / Le programme d’action

- 1 – Les différentes échelles
- 2 – La mobilisation des différents acteurs de paix et de sécurité
- 3 – La pluralité des volets d’action
- 4 – Des actions différenciées selon les territoires et types de pays

IV / 24 suggestions et propositions

- A / Politique
- B / Sécurité
- C / Economie

L'environnement de sécurité et le processus de construction De la paix en Afrique de l'Ouest

La sécurité de l'Afrique de l'Ouest présente un aspect contrasté. Les signes d'amélioration sont visibles et indiscutables mais la situation demeure globalement fragile. Les aspects positifs ne paraissent pas encore suffisamment ancrés pour être considérés comme irréversibles et écarter toute perspective d'un retour en arrière. Des points négatifs subsistent et ne sont pas exempts de risque d'aggravation.

Selon les décisions nationales, régionales et internationales qui seront prises, pourra se mettre en place soit un cercle vicieux ; l'insécurité produit une dégradation de la situation économique, une fuite des capitaux, une raréfaction des ressources qui aggrave l'insécurité, soit un cercle vertueux ; le retour de la sécurité permet un mieux être économique qui vient diminuer les facteurs d'insécurité, le développement des ressources et des emplois.

Les puissances extérieures à la région et notamment les puissances occidentales et/ou de l'OCDE auraient tort de ne pas se sentir concernées par la situation d'insécurité en Afrique de l'Ouest. Au-delà des arguments moraux, souvent évoqués mais rarement réellement mis en œuvre dans les affaires stratégiques, il y va de leur propre intérêt.

Ce sont dans les zones délaissées, marginalisées stratégiquement que peuvent naître dans un monde globalisé les dangers pour les zones « centrales » dans lesquelles elles se situent. Des trafics en tous genres aux migrations de masse, du terrorisme à la grande criminalité, la globalisation a des aspects tragiques qu'il est tout simplement impossible d'ignorer, sans en payer un prix lourd en termes d'insécurité. Dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, il ne peut y avoir des îlots de prospérités et pacifiques qui soient durablement à l'écart des tumultes extérieurs. L'attention portée à ces derniers, les efforts pour leur permettre de connaître à leur tour paix, sécurité et développement, sont donc autant un signe d'intelligence que de générosité.

Encore faut-il s'attaquer à la racine des problèmes et non à leurs seuls effets. La priorité donnée par les pays de l'OCDE à la « guerre contre la terreur » ne doit pas les conduire à se focaliser sur les moyens de lutter contre les effets de la terreur [coopération militaire et policière] au détriment de ses causes [pauvreté exclusion] et des politiques qu'elles impliquent [coopération politique et économique].

L'intérêt pour la sécurité humaine, que ce soit en termes de priorité politique ou de ressources, ne doit pas être délaissé sauf à sacrifier le long terme au profit du court terme.

I/ Progrès, obstacles, anciennes menaces et nouveaux risques

1 - Des progrès significatifs de diminution des conflits armés en Afrique de l'Ouest ont eu lieu dans la période récente :

Les guerres civiles du Libéria et de la Sierra Leone ont cessé. Un processus de démocratisation est en cours au Libéria.

Ce pays est le premier Etat africain a avoir élu une femme à sa présidence, Madame Ellen Johnson Sirleaf. Mais Monrovia, autrefois capitale dynamique, reste à reconstruire et manque d'électricité et d'eau courante.

On constate toutefois au sein des différents pays des zones d'insécurité ou de fortes tensions : Casamance au Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Delta du Niger au Nigeria, extension des réseaux islamistes radicaux (que certains relient à la nébuleuse Al Qaïda) implantés au Sahara algérien, au Nord Mali, au Niger et en Mauritanie. On note également des risques notamment en Côte d'Ivoire où la situation de rupture « ni guerre ni paix » peut conduire à la reprise d'un conflit armé de grande ampleur avec contagion régionale possible. Bref, la situation pour s'être améliorée reste extrêmement fragile.

L'Afrique de l'Ouest, malgré son potentiel, reste la région la plus pauvre du monde. La corruption, le sous-emploi et l'insécurité demeurent des phénomènes puissants. Au cours des quinze dernières années, seuls le Cap-Vert, le Ghana et le Sénégal n'ont pas été affectés par des coups d'Etat. Le Mali, le Burkina Faso, la Sierra Leone et le Niger sont au dernier rang du classement des pays du monde pour ce qui est de l'indice de développement humain.

En termes de sécurité, on peut différencier quatre types d'Etats ou de territoires au sein de la région Afrique de l'Ouest:

- ❖ Les Etats normalisés : Bénin, Ghana, Sénégal, Cap Vert et Burkina Faso. On y constate une démocratisation du secteur de la sécurité et de la défense. Cela va généralement de pair avec l'organisation d'élections libres et l'acceptation de l'alternance politique.
- ❖ Les régions du Sahel caractérisées par la porosité des frontières, la faiblesse des forces de sécurité face à l'immensité des territoires et la proximité des groupes considérés comme proches d'Al-Qaïda en Algérie (Mali, Mauritanie, Niger). Le Mali est souvent cité comme exemple démocratique.
- ❖ Les Etats sortant de conflits et fragiles : Guinée Bissau, et pays de l'Union du fleuve Mano Guinée, Libéria, Sierra Leone.
- ❖ Les Etats instables et en crise : Côte d'Ivoire, Nigeria, Togo. La sécurité concerne plus les régimes en place que les Etats et plus encore les populations.

2 - L'insécurité, la privatisation de la violence et de la sécurité

Le concept d'insécurité est beaucoup plus large que celui de conflit armé. Il est pluridimensionnel : économique, alimentaire, social, politique, violation des droits de l'homme. La sécurité est l'état d'un sujet (individuel et collectif) qui s'estime non menacé ou dispose de capacités de réponses satisfaisantes face à des dangers réels ou anticipés. Cette question a concerné en 2006 les famines au Niger, les trafics de diverses sortes allant des drogues et des armes à la petite criminalité des 70% de chômeurs du Liberia ou de la Sierra Leone, les dégradations de l'environnement (déforestation, désertification..), les instabilités liées aux réfugiés, les migrations irrégulières. Les Etats ont perdu le contrôle de certains espaces (camps de réfugiés, zones frontalières, quartiers urbains).

Les conflits armés africains notamment en Afrique de l'Ouest ont pris des formes qui remettent en question les actions militaires et diplomatiques traditionnelles. Ils sont rarement des affrontements entre des groupes organisés et antagonistes conduisant soit à une victoire militaire soit à des accords entre chefs rebelles et chefs de gouvernement.

La notion de frontière et donc de défense nationale n'a pas le même sens que dans d'autres parties du monde.

Les forces de sécurité peuvent d'ailleurs être parfois plus perçues comme une menace par les populations concernées que comme une protection. L'Etat lui-même n'est pas toujours perçu comme apportant la satisfaction des besoins élémentaires et de fait n'engendre pas à son égard la loyauté nécessaire pour créer une véritable sécurité.

Parallèlement, les réseaux de solidarité traditionnels qui permettaient sur fond de déficience étatique, une relative stabilité de nombreuses régions et notamment des zones transfrontalières sont mis à mal par la montée en puissance des chefs de gang et des chefs de guerre. La sécurité des régimes et celle des populations est souvent contradictoires.

Une grande partie de l'insécurité vient de ce que l'Etat n'a pas le « monopole de la violence organisée ». Il y a, à l'inverse, un rôle croissant des mercenaires, des enfants soldats et des oligopoles de la violence et des espaces non contrôlés par les Etats. Les acteurs privés, les milices à connotations communautaires (religieuses, ethniques) et les forces traditionnelles, empiètent largement sur le domaine des acteurs publics. Il y a une démultiplication permanente et un processus de décomposition/recomposition des acteurs de la violence à l'exemple des « sorbel » qui sont des soldats le jour et des rebelles la nuit.

Acteurs intervenant dans la violence

<i>Publics</i>	<i>Privés</i>	<i>Communautaires</i>
Police, armée, gendarmes troupes maintien de la paix	Seigneurs de la guerre, mercenaires, compagnies privées, rebelles, organisation, jeunes des partis, mouvements scolaires, chômeurs	Milices, sociétés secrètes, parti des chasseurs, sectes religieuses, pouvoirs traditionnels

3 - La nature des conflits armés en Afrique de l'Ouest

Les conflits armés en Afrique de l'Ouest sont à la fois transfrontaliers et nomades.

C'est donc au niveau sous régional qu'il y a nécessité d'actions de leur prévention et de leur résolution.

La distinction entre les conflits internes (guerres civiles, rébellions) et les conflits externes (guerres interétatiques) a perdu beaucoup de sa pertinence depuis la chute du mur de Berlin. Les guerres internes ne le sont plus au sens d'autrefois. Elles se jouent également des frontières et s'articulent avec des réseaux régionaux et internationaux. Elles ne peuvent plus être uniquement traitées en termes d'États-nations poursuivant des buts de puissance ou de mise en place d'actions classiques de maintien de la paix ni des groupes politiques se battant pour la conquête du pouvoir central.

Elles sont intra et supranationales en mettant en jeu des acteurs transnationaux. *Le caractère nomade des conflits* se caractérise par des effets de contagion. Aussi par exemple le conflit du Libéria s'est déplacé en Côte d'Ivoire du fait notamment de la mobilisation des soldats désœuvrés. L'interconnexion potentielle des conflits locaux constitue un double défi : le risque permanent de contagion s'accompagne de l'espoir de la mise en place d'un cercle vertueux.

Selon certains auteurs, aux conflits idéologiques des anciennes guerres fondées sur des doléances, auraient succédé des conflits ethniques davantage prédateurs s'appuyant sur des circuits mafieux. Ces thèses sont controversées. Elles ont le tort d'agréger des conflits de natures différentes.

L'ONU, créée pour régler les conflits interétatiques est de plus en plus souvent appelée dans la région à s'occuper des conflits internes et de guerres civiles. Même si la plupart des conflits affectant l'Afrique de l'Ouest peuvent être décrits comme intra-étatiques, ils ont des conséquences régionales et sont souvent interconnectés. Une approche régionale de règlement des conflits est dès lors nécessaire, voire indispensable.

4 - Les facteurs explicatifs des conflits armés en Afrique de l'Ouest

Il y a nécessité de connaître les sources véritables des conflits armés afin de pouvoir les prévenir. Cette analyse est rendue toutefois très difficile du fait de l'enchevêtrement des facteurs explicatifs et de la spécificité des différentes configurations. La cause initiale de déclenchement peut être mineure. Mais même une cause mineure peut provoquer le déclenchement du conflit violent qui peut devenir incontrôlable. La violence engendre la pauvreté, l'exclusion et l'absence d'institutions qui elles mêmes nourrissent les conflits, par la création d'un cercle vicieux.

5 - L'économie politique des conflits

Les facteurs économiques ne peuvent à eux seuls expliquer les phénomènes belliqueux. Néanmoins ils ont tous besoin d'être financés. Les économies d'Afrique de l'Ouest demeurent dominées par des logiques de rentes. L'enrichissement résulte davantage de la captation de richesses que de leur création. Les richesses naturelles permettent le financement des conflits (le nerf de la guerre) tout en étant un des principaux enjeux. On peut ainsi différencier les guerres liées au pétrole, Delta du Niger au Nigeria, diamant (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Sierra Leone), au contrôle de l'eau (riverains du Niger et fleuve Sénégal), des ressources agricoles (coton au Nord Côte d'Ivoire, café et cacao au sud), des ressources forestières, ou des terres. Dans le Delta du Niger au Nigeria la guérilla et le mouvement séparatiste de Dokubo Asari défend la nation Ijaw, bénéficie des rançons versées par les compagnies

pétrolières et du syphonage des oléoducs (100 000 barils par jour) sur fond de misère, de déficience perçue de l'Etat créant une absence d'allégeance à son égard.

Ces conflits apparaissent avec d'autant plus d'intensité que les ressources sont importantes (pétrole) et, ou faciles à faire circuler (diamant) et qu'il y a rareté (eau, terres arables, espaces d'immigration). La conflictualité est accentuée par le fait que face à la pression démographique et migratoire, « le temps de l'espace fini commence » dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest.

Ces conflits se situent dans des contextes de défaillances des Etats. Soit ils opposent des régions (Nord et Sud, Côte d'Ivoire), soit ils caractérisent des sociétés décomposées ou implosées (Libéria, Sierra Leone). La victoire pleine et entière peut ne pas être souhaitable pour maintenir le partage des rentes entre belligérants (cas de la Côte d'Ivoire actuellement). La guerre permet de légitimer à la fois des dirigeants qui sont en fait des chefs de guerre et des actions qui seraient considérées comme des crimes en période de paix. Elle permet, en l'absence d'Etats de droit, de profiter d'octrois le long des routes ou de prébendes sur la contrebande ou les différents bakchich.

Les avantages économiques attendus de la guerre civile sont le pillage, la protection moyennant rémunération, les profits liés au commerce des armes, des aliments ou des narco-dollars, l'exploitation de la main-d'œuvre (captation d'esclaves), le contrôle des terres, le vol de l'aide étrangère ou les avantages des combattants « se payant sur la bête ». L'appauvrissement collectif de la Nation et de la population s'accompagne de l'établissement de rentes au profit de certains dirigeants et groupes. Ces conflits de captations de rentes ne sont pas réductibles aux seuls rebelles prédateurs, ils peuvent tenir aux gaspillages de la part de gouvernements non légitimes ou d'oligopoles privés internationaux. Les guérillas, rebelles ou soldats perdus vivent de soutiens extérieurs, de prédation sur les productions ou sur les aides extérieures, ou de captation des ressources naturelles.

Il importe, ainsi, de prendre en compte les enchevêtrements (straddling) entre les intérêts économiques des acteurs privés, des firmes et des réseaux et les intérêts des oligopoles de la violence bénéficiant du marché de la violence, contrôlant les rentes de manière officielle ou non et les forces politiques et militaires officielles ou parallèles.

Paradoxalement, les forces de maintien de la paix peuvent elles-mêmes, dans certains cas, bénéficier d'avantages financiers liés à leur solde voire à leur participation à ces partages de rentes et favoriser une durabilité des conflits ouverts ou des situations de « ni guerres ni paix » qui s'installent de façon durable.

L'économie de pillage est assurée par un consortium d'hommes d'affaires, de mercenaires, de vendeurs d'armes de compagnies de sécurité face à la défaillance des Etats.

On observe ainsi en Afrique de l'Ouest autour de la drogue, du diamant ou des produits de la forêt tout un circuit mafieux source de violence.

Cette économie politique de la violence a elle-même une dimension internationale dans la mesure où les circuits mafieux bénéficiaires de la violence sont

insérés dans des réseaux internationaux. La transparence des transactions sur les matières premières, l'identification des « seigneurs de la guerre », leur désignation publique et le contrôle de leurs avoirs extérieurs sont ainsi des moyens essentiels de prévention ou de réduction de la conflictualité.

6 - L'enchevêtrement et la différenciation des facteurs de conflictualité

Les conflits résultent d'un enchevêtrement de facteurs ayant chacun leur propre logique. Dans le cas d'Afrique de l'Ouest, il y a réactualisation de tensions séculaires non-résolues et qui sont instrumentalisées par les pouvoirs [population arabo-berbère contre négro-africaine, islam versus animisme et christianisme, pasteurs nomades/agriculteurs, sédentaires/nomades (Mali, Niger), anciens razzieurs/razziés (Mauritanie), natifs versus créoles (Libéria, Sierra Leone)]. Mais on note un changement d'échelle et d'intensité. Les conflits sont intra nationaux tout en ayant une dimension régionale par le biais des Etats ou des milices se déversant des pays voisins. Ils résultent d'une crise identitaire sur fond de décomposition institutionnelle et de fractionnement territorial.

a) Les facteurs culturels et religieux

Ils jouent évidemment un rôle en Afrique. On ne peut certes accepter la vision manichéenne de Huntington, ni celle inverse d'une conception matérialiste et utilitariste réduisant le religieux à une idéologie voilant les intérêts matériels. En revanche, les crises sont des facteurs de renforcement des appartenances identitaires, ethniques ou religieuses et celles-ci sont instrumentalisées par les pouvoirs. Les guerres sont d'autant plus probables que l'on assimile le religieux et le politique, l'absolu et le relatif, l'infini et les finis.

Dans un monde multipolaire et multi-civilisationnel, les identités culturelles sont la forme immédiate que revêtent de nombreux conflits de l'après Guerre froide. Le renouveau religieux est important (Yoruba, pentecôtisme, mouridisme...) Mais il s'agit avant tout d'un processus politique. L'intégrisme religieux s'est largement substitué aux nationalismes ou aux socialismes comme projets politique ou de société. L'Afrique de l'Ouest est moins concernée par ces conflits « inter civilisations ». Il existe en revanche, des réseaux islamistes implantés au Sahara. L'Islam noir ou les réseaux évangélistes s'appuient sur le terreau de la pauvreté, de l'exclusion et des frustrations. Lors des crises, les référents ethniques ou religieux deviennent dominants dès lors qu'ils apparaissent comme les principaux référents de la rhétorique politique et que la complexité des situations est réduite à des identités ou à des combats entre les forces du bien et du mal. Ainsi, en Côte d'Ivoire, comme au Nigeria, les mouvements pentecôtistes témoignant de la confusion entre la morale, le religieux et le politique affrontent une montée en puissance des instrumentalisation du religieux par les Imams.

b) Les facteurs politiques sont évidemment essentiels

Que ce soit en termes de déficit de légitimité des pouvoirs en place, de disparition des compromis socio-politiques, de querelles de chefs pour l'accès au pouvoir, de décomposition des citoyennetés, de volonté de nouvelles configurations territoriales et d'exclusion de la citoyenneté, les conflits sont d'autant plus présents que les systèmes d'accaparement des richesses par les titulaires du pouvoir ne donnent pas lieu à

redistribution, contrôle et sanction. La guerre peut avoir ainsi une finalité politique. Il s'agit d'accéder au pouvoir par la force et obtenir le contrôle des ressources. Elle prend une forme ethnique dans la mesure où l'ethnicité est devenue un enjeu de pouvoir. L'inégalité d'accès aux postes de responsabilité ou aux services de base et la compétition pour le pouvoir et l'accès aux ressources créent des tensions entre des groupes sur des bases identitaires (ethnie ou religion).

Certains Etats d'Afrique de l'Ouest n'assurent plus le contrôle de l'intégralité de leur territoires et le respect des lois et des règles par le monopole de la violence légitimée. Les sociétés africaines sont caractérisées par des proto-Etats ou des ébauches d'Etats-nations et par des citoyennetés embryonnaires comme en Côte d'Ivoire par exemple. Les groupes au pouvoir accaparent les postes et le capital au nom de l'«ivoirité». Les diasporas, les conglomérats ou les puissances régionales s'appuient sur ces factions. Dans plusieurs sociétés, la construction nationale demeure en cours et la citoyenneté reste embryonnaire. La faillite du modèle étatique post colonial, auquel s'est ajoutée la dévalorisation de l'Etat par l'idéologie libérale, ont conduit à des fractionnements territoriaux et à une montée en puissance de factions s'appuyant sur des identités claniques, communautaires, ethniques ou religieuses.

Les pouvoirs africains fonctionnent selon un double registre, celui des structures officielles ayant une légitimité et une crédibilité extérieure, et celui des structures réelles, reflets de compromis sociopolitiques et d'accumulation de capitaux relationnels. Les institutions demeurent largement subverties par un système patrimonial personnel s'appuyant sur des complicités extérieures. Les bailleurs de fonds aident le plus souvent à la reconstruction des Etats en se spécialisant selon les secteurs (justice, police, armée...) aux dépens d'une vision cohérente.

c) Les facteurs strictement militaires jouent un rôle important

L'Etat africain post-colonial se caractérise par sa faiblesse, menant au quasi effondrement d'institutions telles que l'armée, la police ou la gendarmerie ; lui-même est faiblement connecté à une société civile peu affirmée. Les militaires sont souvent impayés, et presque toujours mal payés, exposés au VIH/Sida, et prêts à se vendre pour le plus offrant. De ce fait, ils sont parfois ressentis par les populations comme étant plus une source d'insécurité que de sécurité.

Par ailleurs, on estime à 8 millions le nombre d'armes circulant en Afrique de l'Ouest. Elles ne sont pas utilisées pour promouvoir la sécurité mais au contraire des activités illicites. La moitié d'entre elles est aux mains de personnes privées. Les vendeurs d'armes sont le plus souvent liés aux circuits mafieux, que ce soit de narco-dollars, de diamants de la guerre, de pétrole, ou de blanchiment de l'argent. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan a assimilé les armes légères à des armes de destruction massive. Selon Amnesty international « La Chine apparaît comme l'un des exportateurs les plus importants, l'un des plus discrets et des plus irresponsables » (rapport du 11 juin 2006). Le commerce illégal représente 20% du commerce global d'armes légères et il est en expansion. Ces armes sont si faciles à utiliser que même des enfants peuvent s'en servir. Dès lors, la prolifération [bien plus réelle en ce cas que celle concernant les armes de destruction massive] des armes légères encourage le phénomène des enfants soldats.

Les guerres sont d'autant plus aisées que le trafic des armes légères s'est développé entre autres grâce au recyclage et aux ventes des surplus des pays de l'Est. Le coût des armes a fortement chuté ; dans certains pays africains, un AK-47 coûte moins de 10 US\$. Les mercenaires, milices et enfants soldats, jouent un rôle croissant dans les guerres africaines (notamment au Libéria et en Sierra Leone). La violence armée devient un moyen plus efficace que les autres d'accéder aux ressources.

A défaut d'emplois, de réinsertions et de formations des combattants, l'arrêt des conflits dans un espace donné conduit généralement à un déplacement de la conflictualité dans un espace voisin (cas du Libéria et de la Sierra Leone vers la Côte d'Ivoire). Les armées régulières et les forces de maintien de l'ordre sont souvent en déshérence et se développent les *solreb* (soldats le jour, rebelles la nuit), un mercenariat, des clivages claniques, voire des milices privées traduisant une décomposition des armées nationales et mobilisant les enfants soldats. Là encore, les configurations diffèrent selon les pays.

d) Il y a également des facteurs géopolitiques globaux

Après la fin de la Guerre froide, les puissances hégémoniques s'étaient largement désengagées d'Afrique devenue orpheline de la compétition Est/Ouest. Toutefois la tendance s'est inversée : on a assisté à une intervention de la Grande Bretagne au Sierra Leone, de la France en Côte d'Ivoire (opération Licorne). Il y a une présence accrue des Etats-Unis sous couverts de lutte contre le terrorisme et avec pour souci de sécuriser le gisement de pétrole du Golfe de Guinée. L'Afrique, loin d'être marginale, redevient un enjeu international de première importance pour des raisons sécuritaires, énergétiques, migratoires et sanitaires. Les forces internationales africaines ou des Nations unies sont devenues davantage présentes. La fin de la guerre froide et de la bipolarité s'est traduite par une apparition de conflits dé-internationalisés et par des dynamiques de fractionnement et de fragmentation territoriale. Les dividendes de la paix n'ont pas été affectés à la réduction des facteurs de conflits. Il existe de nouveaux enjeux hégémoniques liés au pétrole et à la lutte contre le terrorisme. De nombreux conflits africains sont liés, à la fois, à une fragmentation de l'espace national non contrôlé par un Etat fort et aux réseaux transnationaux (diasporas, conglomerats, puissances régionales..) avec des jeux d'alliance ou d'allégeance qui interdisent d'opposer le territoire national et le système international.

La présence de forces d'interposition peut dans certains cas accentuer la conflictualité. A priori, elles ont pour objectif d'épargner des vies humaines et de favoriser une paix durable par un compromis politique. Elles peuvent également figer une situation, retarder un affrontement. Ainsi au Libéria, la force d'interposition de la CEDEAO avait-elle empêché en 1990 la prise de pouvoir par Charles Taylor. Mais celui-ci a accédé au pouvoir 7 ans plus tard. Le risque d'enlèvement est aujourd'hui élevé en Côte d'Ivoire. La médiation étrangère peut manquer elle-même de légitimité, même si elle a une efficacité opérationnelle.

La plupart des guerres civiles ne se terminent pas par une paix négociée et une réconciliation des opposants sur un même territoire, mais par une victoire militaire souvent précaire.

Les zones de conflits armés en Afrique de l'Ouest résultent ainsi à la fois de la résurgence des référents identitaires ethniques, religieux ou nationalistes, de la faillite des Etats de droit et des souverainetés en déshérence, des immixtions des puissances régionales et internationales et d'une montée en puissance des organisations criminelles internationales.

e) *La jeunesse*

Peuplée de 270 millions d'habitants en 2004, l'Afrique de l'Ouest devrait en compter 430 en 2025. La croissance économique pourtant réelle [3,4% en 2004 selon l'OCDE] ne suffit plus à compenser cette explosion démographique.

La jeunesse qui représente généralement un atout peut devenir un problème difficile à gérer. Les enfants en situation précaire trouvent dans les enrôlements une insertion inexistante par ailleurs. L'attractivité des activités militaires, notamment pour les enfants soldats, et le faible coût de ces derniers pour ceux qui les emploient résulte du chômage de la désocialisation et de la déscolarisation des jeunes. La majorité des enfants et des jeunes des trois pays de l'Union de fleuve Mano [Guinée, Libéria, Sierra Leone] affirment avoir rejoint volontairement des groupes armés parce qu'ils représentaient leur meilleure - sinon la seule - opportunité de gagner leur vie dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Au Libéria et en Sierra Leone, la marginalisation socio-économique d'une grande partie de la jeunesse a joué un rôle important dans l'alimentation des conflits.

45% de la population a moins de 15 ans, 60% a moins de 30 ans. Les jeunes constituent une main d'œuvre de choix pour les seigneurs de la guerre ou les batteurs d'estrade, politiciens ou religieux. Selon le rapport du Comité des Hautes Personnalités des Nations unies sur les Menaces, les Défis et le Changement « Comment avons-nous laissé ce qui devrait être notre plus grand atout, la jeunesse, devenir une menace à notre sécurité ? ».

L'absence d'horizon économique et le chômage généralisé fait de l'adhésion à un groupe armé un choix attrayant pour la jeunesse désœuvrée. L'autre choix, tout aussi funeste, est représenté par les tentatives désespérées de se frayer un chemin, au prix de risquer sa vie, vers l'Europe.

Comme le souligne le rapport, *chômage des jeunes et insécurité régionale en Afrique de l'Ouest*, « L'avenir de toute région est menacé par l'accroissement du nombre de jeunes dépourvus de toutes possibilités de jamais se trouver en mesure de travailler pour gagner décemment leur vie.

Jusqu'à ce que cette situation change, la probabilité d'obtenir paix, sécurité et développement en Afrique de l'Ouest restera faible. »

II/ Les perspectives pour une paix durable

Dans la mesure où les facteurs de conflictualité sont enchevêtrés, les politiques de sécurité ne peuvent être dissociées des actions de développement et des diverses

mesures de réformes notamment commerciales mises en oeuvre au sein de l'Afrique de l'Ouest. Une coordination entre ces différents domaines est évidemment centrale.

1- Commerce, développement et sécurité

L'Afrique de l'Ouest (CEDEAO et Mauritanie) négocie un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne qui, à défaut, peut conduire à des mesures (tout sauf les armes) pour les PMA ou un SPG (système de préférence généralisé) amélioré pour les non PMA. Elle noue des relations commerciales croissantes, avec les Etats-Unis notamment, dans le cadre de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act), la Chine et l'Inde. Une politique de sécurité et de paix doit évidemment intégrer les effets de la libéralisation commerciale et des nouveaux partenariats notamment avec la Chine.

2- Intégration régionale et sécurité

L'intégration régionale sous ses formes institutionnelles « régionalisme *de jure* » et de régionalisation *de facto* sont des processus essentiels de réconciliation, de création d'interdépendances, de dépassement de la conflictualité. L'Afrique de l'Ouest met en oeuvre un processus d'intégration régionale notamment en élargissant l'union douanière de l'UEMOA à l'ensemble de la CEDEAO + la Mauritanie. On observe toutefois de très nombreux obstacles à ce processus. Ceux ci sont liés aux faibles capacités institutionnelles, aux intérêts nationaux à court terme, aux difficultés financières. Les appuis des APE entre l'UE et la CEDEAO + Mauritanie peuvent renforcer ce processus. Les zones frontières appelées pays frontières par Alpha Konare, jouent un rôle essentiel du fait du tissu économique, du rôle des émigrés ou des réfugiés, et peuvent, à des niveaux locaux, constituer des territoires où se mettent en oeuvre des projets de développement et des sécurités transfrontalières.

3- Démographie, migration et sécurité

L'Afrique de l'Ouest connaît une très forte croissance démographique. De plus 270 millions d'habitants aujourd'hui, sa population doit atteindre 430 millions en 2025.

La croissance de la population rurale prévisible sera de 1%, alors que l'Afrique de l'Ouest continuera de s'urbaniser avec développement des mégapoles telles Lagos, Abidjan, Dakar. On peut prévoir une pression migratoire interne des espaces peuplés pauvres (ceintures forestières, montagnes paléo négritiques soudano sahéliennes) vers les zones forestières et côtières à plus forte capacité d'absorption. En même temps, les mouvements naturels de populations essentiels à la prévention des conflits se heurteront aux politiques nationales ou régionales et aux oppositions entre « allogènes » et « autochtones ». Les nouvelles structurations spatiales concernent également les zones de transgression et les espaces frontaliers échappant aux pouvoirs centraux. La régulation de la migration est centrale pour le maintien de la paix et la réduction de la conflictualité.

4- Migrations internationales et sécurité

Les pressions migratoires internationales seront très fortes dans les prochaines années du fait des déséquilibres démographiques Nord/Sud et des écarts croissants en termes de revenus. Elles se heurteront à des politiques nationales. Les risques de balkanisation et de nationalisme peuvent freiner les migrations internes et favoriser les

migrations internationales. Face aux migrations contrôlées au Nord, on observe le rôle des deux grandes zones de départ, la Moyenne vallée du Sénégal et la Mauritanie. Les facteurs de poussé vers le départ (push) et d'attraction (pull) jouent. On observe une courbe en cloche entre migrations internationales et revenus locaux du fait du coût de la migration. La migration n'apparaît qu'au-delà d'un certain revenu et se réduit au-delà d'un niveau élevé dans le pays de départ. Les opérations de co-développement ont ainsi paradoxalement souvent pour effet de favoriser la pression migratoire plutôt que de la freiner.

5- Pauvreté et insécurité

Le terreau de la pauvreté est un des déterminants essentiels de l'insécurité, d'impasse dans lesquelles se trouvent les scolarisés sans emplois ni perspectives, des soldats non payés prêts à devenir des mercenaires, des trafics de tous ordres autour de la drogue, des armes ou d'autres produits. L'Afrique en général et l'Afrique de l'Ouest en particulier est le seul continent qui a vu depuis 20 ans croître le nombre absolu de pauvres disposant de moins de 1\$ par jour, et a vu s'infléchir fortement depuis 10 ans la hausse de l'espérance de vie ou la baisse de la mortalité.

6- La croissance et la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest

Malgré les épidémies, la pauvreté, la malnutrition et la conflictualité qui continuent de marquer plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, la reprise de la croissance économique y est toutefois notable depuis le début du XXIème siècle. Les économies africaines ont maintenu en 2005 et 2006 un taux de croissance supérieur à 5 %. Cette embellie résulte de la combinaison de plusieurs facteurs extérieurs : l'expansion mondiale, la hausse significative de l'aide publique au développement, la réduction de la dette dans le cadre des PPTE (Pays pauvres très endettés). Celle-ci a eu des effets notables dans des pays ayant atteint le point d'achèvement tel que le Sénégal. Les facteurs météorologiques ont été plutôt favorables, malgré la sécheresse au Sahel, également touché par les invasions de criquets pèlerins. Mais c'est surtout la forte tension sur les prix des matières premières minérales et des hydrocarbures, liée notamment à la demande chinoise, qui tire la croissance Ouest africaine.

La croissance économique de l'Afrique de l'Ouest est toutefois contrastée et conduit à une Afrique à deux vitesses entre les pays pétroliers et miniers et certains pays agricoles subissant des bas cours des produits agricoles exportés et l'augmentation de la facture pétrolière. La croissance globalement positive n'est pas un signe notable de développement durable. Les produits pétroliers et miniers qui dopent la croissance sont également des facteurs de corruption, d'inégalités voire de conflits. Il reste à l'Afrique de passer d'économies de rentes à des économies d'accumulation et de progrès de productivité et à mettre en place des mécanismes de gestion transparente de la rente pétrolière.

7- Les trappes à pauvreté et à conflits

Les conflits conduisent à une destruction ou une dévalorisation du capital physique (infrastructures, équipements), du capital humain et du capital social reposant sur la confiance, les règles ou les réseaux de relations. Les comparaisons internationales montrent que les guerres (de 7 ans en moyenne) font chuter le revenu par tête de 15%, amputent de 2 points le taux de croissance et conduisent à une fuite

des capitaux frappant en moyenne 20% des actifs contre 9% en période de paix. Eteindre un conflit a des effets de long terme, conduit à une lente reprise de la confiance et aboutit souvent à une reprise de la conflictualité (World Bank 2003) d'où des trappes à conflit caractérisées par des cercles vicieux de pauvreté, engendreront l'insécurité qui rétro-agit sur la pauvreté.

8- Démocratie, gouvernance et sécurité

La démocratie liée à des jeux de contre-pouvoir, la transparence, la responsabilité de la presse, et la lutte contre la corruption sont des indicateurs déterminants d'une légitimation des pouvoirs obtenus par les urnes et non les armes, de mécanismes redistributifs réducteurs les captations de rentes. Les progrès sont significatifs mais le Togo, le Cameroun, le Nigeria, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone restent dans les derniers pays pour ce qui est du classement de l'indice de perception de la corruption de Transparency international. 2007 constitue l'année charnière avec des élections prévues au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Nigeria, au Sénégal et en Sierra Leone. Le protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance a établi des principes de convergences constitutionnelles qui doivent être partagés par tous les Etats membres. Il y est clairement indiqué « toute accession au pouvoir doit se faire par le biais d'élections libres, justes et transparentes » et l'Afrique de l'Ouest doit appliquer la « tolérance zéro pour le pouvoir obtenu ou conservé par des moyens anticonstitutionnels ».

Ce cadre régional a un puissant effet incitatif au respect des règles de dévolution démocratique de pouvoir, la crainte d'être « exclu du club » constituant un frein aux tentatives de rompre l'ordre constitutionnel. On peut citer l'exemple de Mercosur, le marché commun sud-américain, qui même n'ayant pas de vocation politique au sens strict du terme a empêché la survenance d'un coup d'Etat au Paraguay.

Ce frein est bien sûr d'autant plus puissant que les démocraties sont enracinées de façon ancienne.

9- La diversification des partenaires économiques : opportunités ou risques de nouvelles conflictualités

L'Afrique s'affirme de plus en plus comme une réserve stratégique de matières premières minérales et d'hydrocarbures (Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria). Certains pays du continent ont acquis une position centrale dans la géopolitique mondiale pétrolière du fait de la révolution technique de l'*off-shore* profond – qui permet d'exploiter de nouveaux gisements notamment dans le Golfe de Guinée – et de la nécessaire diversification des sources d'approvisionnement et des risques. Ils suscitent l'intérêt croissant des puissances émergentes et les chasses gardées ont disparu. L'Asie, l'Inde, le Japon et surtout la Chine, mais également le Brésil, l'Afrique du sud jouent un rôle croissant en Afrique.

A court terme, cette diversification des partenaires est bénéfique pour le continent et contribue à doper la croissance africaine. Elle permet de bénéficier d'apports en capitaux et en technologies. Elle donne des marges de manœuvre aux pays pour leurs négociations avec l'UE, les Etats-Unis, le FMI ou la Banque mondiale. Ainsi, le Sénégal a-t-il signé en 2006 un accord avec la Chine, après avoir rompu avec

Taiwan, lui permettant de bénéficier d'apports de capitaux et de projets et de vendre son arachide moyennant une contrepartie politique. La hausse significative des investissements directs étrangers est ainsi liée aux investissements pétroliers. Toutefois, dans l'ensemble, les relations économiques se situent toujours dans un registre post-colonial. L'Afrique reste un réservoir de matières premières et un déversoir de produits manufacturés.

L'Inde et la Chine sont positionnées sur des produits concurrents des nouvelles spécialisations africaines (textile, agroalimentaire). Enfin, les pratiques indiennes et surtout chinoises permettent de contourner les règles de coopération occidentale relatives au respect des droits de l'homme et des règles de transparence financière comme les autres puissances, instaurées depuis la fin de la guerre froide. La convention OCDE sur la corruption n'est pas appliquée par ces pays. Les relations politiques de la Chine avec l'Afrique relèvent de la « *realpolitik* ». L'aide chinoise n'exige généralement comme contrepartie « que » la non-reconnaissance de Taiwan. Le principe qui régit cette coopération est celui de la non-ingérence et de la souveraineté des États. La montée en puissance de la Chine en Afrique, l'intérêt marqué qu'elle porte à la région, symbolisé par le sommet sino-africain de novembre 2006, est un facteur positif dans la mesure où elle met en évidence l'intérêt stratégique et le fort potentiel du continent africain. Pour certains il contient également des aspects négatifs de « moins-disant » en termes d'exigence de bonne gouvernance, respect des droits de l'homme et respect de la sécurité humaine, au nom du principe de non ingérence. L'attachement à ce dernier a d'ailleurs été renforcé par l'invocation de l'ingérence démocratique pour justifier la guerre d'Irak. Les exigences des pays OCDE en matière de démocratie sont dès lors facilement présentées comme relevant du néo-colonialisme, et de la politique de deux poids, deux mesures.

Tableau - Afrique de l'Ouest
Indicateurs de Base, 2005

Pays	Population (millions)	PIB par habitant (PPA, dollars)	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 1997-2005)	Taux de croissance du PIB en volume (2005, estimation)
Benin	8,4	1 103	4,7	4,0
Burkina Faso	13,2	1 085	5,3	5,4
Cap Vert	0,5	5 904	6,6	6,3
Côte d'Ivoire	18,1	1 503	1,1	1,0
Gambie	1,5	1 989	4,7	4,7
Ghana	22,1	2 248	4,7	5,9
Guinée	9 402	2 015	3,5	3,0
Guinée Bissau	1,6	745	-0,7	2,3
Liberia	3,3			
Mali	13,5	968	5,2	5,4
Mauritanie	3,0	2241	5,1	5,4
Niger	13,9	770	3,6	4,5
Nigeria	131,5	1 776	4,0	4,4
Sénégal	11,6	1 745	5,1	5,0
Sierra Leone	55	889	5,2	7,5
Togo	6,1	1 456	2,1	3,0
Afrique Ouest				
Afrique	904 804	2 724	4,0	4,9

Source OCDE – 2005

10- Environnement et sécurité

Les enjeux environnementaux sont devenus majeurs dans les régions sahéliennes avec désertification (Niger, Mali, Sénégal, Nord Nigeria). La désertification est définie par les Nations unies comme “une dégradation des terres dans les écosystèmes des zones arides, semi arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines”. S'il n'est pas prouvé qu'il y ait progression du désert, la sécheresse et la désertification menacent 100 millions d'Ouest Africains.

Dans les régions forestières, on note un épuisement des possibilités de colonisation des terres. Les enjeux fonciers et autour de l'eau sont devenus centraux.

Les zones côtières d'Afrique de l'Ouest sont ravagées par la déforestation à des fins de cultures d'exportation (les plantations de cacaoyers et de café ont ainsi fait chuter la forêt ivoirienne de 8 millions d'hectares au début du siècle à 1,5 million aujourd'hui) et à l'abattage des grumes. Les zones sahéliennes sont plus spécialement concernées par le bois de chauffe.

On peut y ajouter les risques alimentaires qui ne sont pas réductibles à des questions environnementales et renvoient essentiellement aux conflits et aux erreurs de politiques nationales.

III/ Le programme d'action

Les leviers sur lesquels il est possible d'intervenir sont multiples. Ils se situent à différentes échelles locales, sous régionales, régionales et internationales. Ils concernent la pluralité des acteurs qui interviennent dans la violence, la conflictualité et la sécurité. Ils impliquent une pluralité des volets économiques, militaires, humanitaires.

Les réformes de la sécurité et de la défense, en termes de modernisation, de formation et de restructuration concernent plusieurs niveaux qui doivent être au maximum complémentaires et coordonnés.

La priorité consiste à décloisonner les divers organismes chargés de la sécurité et à coordonner les actions au sein et entre les organismes. Les questions commerciales ne peuvent être dissociées des questions de développement, de population ou de sécurité. Or, les actions demeurent encore largement cloisonnées en fonction de critères passés. A titre illustratif, les grands ensembles régionaux africains ne sont pas définis de la même manière au niveau du PNUD, du FNUAP, de l'UA. Les Communautés économiques régionales qui négocient les APE diffèrent de ces trois précédentes. Les questions de sécurité ne sont plus aujourd'hui l'affaire des seuls militaires et diplomates et des éclairages de politiques et de polémologues. Elles renvoient aux questions de développement économique, de démographie, de sociologie et d'anthropologie

1- Les différentes échelles

Au niveau multilatéral, on observe un élargissement des opérations de paix dans un cadre multilatéral. Les Nations Unies sont présentes notamment par UNMIL, l'ONUSC. Il est nécessaire de renforcer l'harmonisation entre les différents organes des Nations unies, au sein de la CEDEAO et de l'Union du fleuve Mano (Guinée, Libéria, Sierra Leone). Il importe évidemment que soient ratifiées et appliquées les différentes conventions existantes au sein des Nations unies et de la CEDEAO. Le fonctionnement des forces armées d'origines diverses n'est pas sans poser des problèmes de commandement et d'action.

En ce qui concerne l'UE, elle vise à renforcer les intégrations régionales et sous-régionales et à développer les capacités internes des États.

a) Au niveau bilatéral

On note à la fois le maintien d'accords militaires (cas des accords entre la France, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal), l'appui des forces militaires des pays européens britanniques en Sierra Leone, ou françaises en Côte d'Ivoire. La France, dont les forces militaires étaient tombées de 8 000 en 1985 à 6 000 en 2001, a vu croître son action avec l'opération « Licorne » en Côte d'Ivoire. Elle devrait à terme se concentrer en Afrique de l'Ouest sur le seul Sénégal.

Le soutien français RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) et américain l'ACOTA (Africa contingency operation training assistance) jouent un rôle de renforcement des forces armées avec, dans le cas de RECAMP, une tendance à l'eupéanisation du dispositif. Le Royaume-Uni, qui dispose d'un fonds pour la prévention des conflits, vise pour sa part à contenir l'extension des conflits à l'intérieur et autour de la Sierra Leone et il a fait preuve d'une stratégie très cohérente (aide massive, dialogue personnalisé). Il dispose, avec le *British Military Advisory and Training Team* (BMATT), de l'équivalent français du RECAMP. Il a par ailleurs appuyé l'ECOMOG au Liberia et en Sierra Leone. Quant aux États-Unis, depuis le 11 septembre 2001, ils interviennent dans la lutte contre le terrorisme, notamment dans les pays sahélo-soudanais. Ils ont mis en place *Pan-Sahel Initiative* (PSI) devenue depuis *Trans-Sahara Counter Terrorism Initiative* (TSCTI) et le Pentagone fournit des conseils, une formation et des renseignements aux États. En Janvier 2007, ils ont décidé de faire de l'Afrique une zone géographique avec un commandement autonome.

b) Au niveau régional africain

Une pluralité d'acteurs et d'organismes agit dans la prévention et la gestion des conflits africains. L'UA, à la différence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) – qui avait pour priorité le respect de la souveraineté des États –, intervient de manière croissante. On observe des médiations du président de l'UA ou de chefs d'État notamment en la personne de Thabo Mbeki et Olusegun Obasanjo. Ces contributions sont positives et utiles.

c) Au niveau sous-régional Ouest africain

Des actions régionales sont d'autant plus nécessaires que les conflits sont largement régionalisés avec effets de contagion. Il importe de différencier les biens collectifs d'envergure régionale (ex : un conflit transfrontalier) et les biens globaux (ex : une gestion des conflits par la CEDEAO ou par l'UA). Les relations bilatérales ne sont pas adaptées à la dimension régionale des conflits. La gestion de la dette doit ainsi être pensée en prenant en compte l'impact des conflits frontaliers sur les pays subissant les conséquences de ces conflits.

Le niveau sous-régional d'Afrique de l'Ouest est devenu stratégique. On observe ainsi le rôle du cadre institutionnel des Communautés économiques régionales (CER) comme la CEDEAO. Ecomog (Ecowas monitoring group) et un engagement d'une force militaire Ouest-africaine en Côte d'Ivoire. Des problèmes de coordination

se posent entre le Programme de coordination et de l'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED), et *Ecowas small arms unit* (ESAU). Ces forces régionales jouent un rôle important si les Etats membres de la CEDEAO ont entre eux des convergences d'intérêts (ce qui a été le cas au Libéria). En revanche, la dimension régionale du conflit ivoirien met en jeu des Etats dont les intérêts divergent. Il importe de renforcer le secrétariat de la CEDEAO.

d) *Au niveau des Etats*

Il s'agit de prolonger les réformes sécuritaires et de l'institutionnalisation de la gouvernance du secteur de la sécurité et de la défense :

- adhésion des forces armées aux normes internationales de bonne gouvernance politique et sécuritaire.
- renforcement du contrôle civil destiné à assurer la subordination des militaires devant les dirigeants démocratiquement élus.

La nécessité la plus urgente est la reconstruction des Etats et des forces armées autour de projets collectifs (vivre ensemble dans un cadre). La priorité de la sécurité concerne la police et la gendarmerie. La constitution d'armées républicaines présuppose l'existence d'un projet politique national. Comment rompre le cercle vicieux entre des Etats perçus comme ponctionnaires justifiant l'évasion fiscale et la faiblesse des moyens des Etats pour réaliser leurs fonctions régaliennes et leur mission d'intérêt général ?

2- La mobilisation des différents acteurs de paix et de sécurité

Dans la mesure où il y a enchevêtrement des intérêts et multiplicité des protagonistes. Ces actions sur les seuls acteurs publics et les forces de sécurité ont perdu largement de leur efficacité. Les modes d'action vont du renseignement et des différentes formes de *soft power* jusqu'au *hard power*. Il y a nécessité d'actions concertées entre aide humanitaire d'urgence, aide au développement et actions des forces de sécurité. En relation avec les recommandations du Conseil de sécurité, les Nations unies doivent intervenir de manière croissante avec les acteurs de la société civile pour gérer les crises et les situations post conflits et également prévenir les conflits ou empêcher leur extension (ex de l'*Human rights and protection section* de la Mission des Nations unies au Liberia (UNMIL) ou du programme régional appuyé par le PNUD pour renforcer les capacités au sein du secrétariat de la CEDEAO). Ces actions concertées permettent l'accès à l'information et des interventions proches du terrain et des populations.

Les forces publiques de sécurité, doivent être renforcées, modernisées et restructurées.

- internationalisation de l'action militaire (adhésion à des programmes de formations, et d'entraînement, commandement des états-majors internationaux, adaptation aux opérations interarmées).
- adaptation des forces au nouvel environnement de la sécurité devenu coopératif et collectif

Au niveau des acteurs privés, il importe que les forces privées se situent dans un cadre légal et transparent.

Au niveau des *acteurs communautaires*, les contrats peuvent être passés avec un mécanisme de contrôle sur leurs actions.

3- La pluralité des volets d'action

Les conflits surgissent quand il y a défaillance des systèmes de décision, c'est-à-dire de prise de risques (selon une probabilité subjective) dans un univers incertain (non probabilisable) qui coordonne les informations (désinformation), des représentations (fausses représentations) et des actions (défaillance de logistique ou de volonté). Les acteurs peuvent être négatifs (pro-crise), passifs (subir), réactifs (pompiers), préactifs (anticiper), proactifs (agir pour provoquer ce qu'on désire) ou interactifs (agir en interrelations avec les événements). Des étincelles peuvent conduire à des incendies non maîtrisés et se propageant dans l'espace. Eteindre apparemment les feux peut laisser des braises qui font repartir le feu dès que les vents sont favorables.

Plusieurs modalités d'interventions sont nécessaires :

a) *Les actions diplomatiques et militaires*

La sécurité ne peut évidemment pas être le fruit des seules mesures de sécurité qui s'en prennent aux manifestations et non aux causes de la violence et des conflits.

Les moyens diplomatiques vont de la négociation (médiation) aux sanctions (embargo, sanction contre les responsables). La diplomatie qui demande temps, habileté et parole crédible, ne supprime pas les causes profondes des conflits mais elle peut les prévenir et atténuer ses conséquences. Elle contribue à civiliser les relations internationales.

L'action humanitaire : Le droit humanitaire des conflits armés et les nombreuses conventions internationales sont relativement démunis face aux nouveaux conflits et guérillas multiformes. L'action humanitaire pallie en partie cette défaillance. Une action prioritaire doit concerner les femmes combattantes ou victimes de violences liées aux conflits (violences sexuelles notamment). Une autre action prioritaire concerne les réfugiés. Il importe sur ce plan d'être très vigilant et de savoir que dans le passé l'aide humanitaire a souvent été captée par certains groupes ou qu'elle a alimenté les conflits en donnant du pouvoir aux réfugiés (cas de la RDC). Le rôle de médiateur, de tiers garant du respect du contrat social, doit être également assuré face à des Etats défaillants par des organisations internationales ou régionales, voire des puissances étrangères.

Contrairement à des perceptions largement répandues et à des pratiques anciennes, ce ne sont pas les intérêts économiques qui expliquent les interventions militaires extérieures, exception faite de la sécurisation des hydrocarbures. Les forces inter-africaines présentent des limites (en termes d'unité, de position partisane voire dans certains cas de prédation). Les forces étrangères sont souvent nécessaires pour éviter des bains de sang, il importe qu'elles ne restent pas une fois leur mission remplie.

L'intervention d'un ancien pays colonisateur dans une opération de maintien de la paix est souvent l'objet de suspicion ou d'instrumentalisation politique, au nom du refus de néo-colonialisme. Elle peut priver les soldats de la paix, de la neutralité nécessaire à la réussite d'une médiation. Faut-il pour autant les écarter à priori ? Certains experts ont souligné qu'il aurait été préférable de voir la France agir en Sierra Leone et la Grande-Bretagne en Côte d'Ivoire. Mais c'est plus le principe d'une intervention nationale solitaire – fût-ce avec un mandat international - qui peut prêter flanc à des critiques de bonne ou de mauvaise foi. [L'intervention britannique en Sierra Leone, a tout de même permis d'éviter que le pays ne replonge dans la guerre civile.] Il serait plutôt préférable d'élever la coopération au niveau inter-régional, par l'établissement d'une convention entre la CEDEAO et l'Union européenne.

Les moyens sont militaires par la simple présence de forces armées jusqu'aux interventions locales ou régionales. Les actions prioritaires concernent le désarmement, la démobilisation et le réemploi des forces et des milices, la reconstruction de l'administration civile, la réhabilitation d'urgence et le rétablissement de l'état de droit. Ces actions peuvent être menées par des militaires en liaison avec des organisations humanitaires. Les opérations de désarmement par rachat des armes est très délicat car un prix trop incitatif conduit à une offre quasi illimitée d'armes, vu le faible contrôle de leur circulation. Une réinsertion dans des activités militaires ou paramilitaires, avec système de formation, des anciens rebelles ou enfants soldats est souvent préférable. Dans le cas du Liberia, le nombre de combattants démobilisés était estimé à plus de 90000 et les opérations du DDR ont été considérées comme une réussite.

Les moyens sont politiques par le respect des accords signés et la mise en œuvre de réformes touchant aux racines de la conflictualité.

Les moyens sont financiers en compensant les pertes de ceux qui se désarment et doivent retrouver un emploi. Ces actions ne peuvent être viables que si les causes structurelles et les facteurs profonds en termes de pauvreté, d'exclusion, d'inégalités régionales, de non respect des règles démocratiques, de non transparence des circuits économique-politiques ou d'insertion dans une économie mondiale criminelle sont annihilés. Mais elles concernent aussi prioritairement l'action sur les causes profondes des conflits notamment le contrôle des ressources naturelles, « nerf de la guerre », avec l'initiative de transparence des industries extractives (ITIE) préconisée par la Commission pour l'Afrique (2005) établie par le Premier Ministre Tony Blair. A terme, le processus de désarmement réinsertion n'est possible que par un développement économique créateur d'emplois et d'activités rémunérées.

Faciliter la libre circulation des biens et des personnes au niveau Ouest africain, mettre en place une aide pour la convertibilité des monnaies constitueraient un progrès appréciable.

b) Une redéfinition des principes et des pratiques de l'aide

L'aide publique au développement a été affectée par la priorité donnée à la sécurité, à l'urgence et l'humanitaire. Les bailleurs de fonds aident à la reconstruction des Etats, mais en se spécialisant selon les secteurs (justice, police, armée...) le plus souvent aux dépens d'une vision cohérente.

La conception britannique de la DFID visant à faire un traitement spécial aux Etats faillis ou fragiles paraît plus réaliste que celle des Etats-Unis mettant en avant des traitements au cas par cas et privilégiant les critères politiques de bonne gouvernance et de bons élèves.

La réalité des conflits et de l'insécurité dans des Etats faillis ou fragiles conduit à modifier les principes de l'aide et de ses priorités. Les conditionnalités par les critères *ex-ante* ou *ex-post* par les résultats perdent de leur pertinence dans un système chaotique de catastrophe, de priorité à l'arrêt des conflits et à la reconstruction des Etats faillis ou fragiles. Les contagions régionales avec les risques de reports transfrontaliers interdisent de gérer l'aide et la dette au seul niveau des Etats. Il s'agit, au contraire, d'abonder de manière concertée entre bailleurs de fonds, des fonds permettant aux Etats et aux régions d'assurer les fonctions régaliennes minimales et ceci, au départ, indépendamment des critères de bonne gouvernance, d'équilibrages financiers et de croissance économique. Un traitement spécial différent de celui des PMA s'impose vis-à-vis des Etats fragiles risquant de tomber dans un conflit (*failing state*), étant au cœur du conflit (*failed state*) et sortant du conflit (*recovering state*).

L'aide humanitaire peut paradoxalement alimenter les conflits par sa captation par certains groupes ou en permettant à certains de se réarmer.

Les investisseurs privés peuvent accepter un certain degré d'insécurité, ce qu'ils font d'ailleurs dans de nombreux endroits. L'acceptation du degré d'insécurité est plus forte pour les opérateurs anciennement établis qui connaissent le pays et ses circuits. Le retour sur investissement est d'ailleurs supérieur en Afrique que dans d'autres parties du monde. L'absence de visibilité à long terme est à la fois un facteur de frein pour les investissements mais permet en revanche un fort retour sur investissement. L'effort prioritaire est à faire sur la formation et l'emploi des jeunes. Il faut développer les élites africaines pour gérer les Etats et les organisations régionales. Il faut aider le retour des élites. L'éducation de base des filles doit être privilégiée. Il faut une éducation qui offre de véritables emplois.

c) La mise en place de systèmes d'information, du jeu démocratique et d'une citoyenneté

Les populations de la région sont informées. L'information passe par les moyens nationaux mais également par les réseaux mondiaux télévisés ou radiodiffusés pour ne pas parler d'Internet. Cet accès accru à une information diversifiée est une donnée nouvelle et importante.

Le rôle de l'information est essentiel pour prévenir ou circonscrire les conflits. Du fait de la dissémination des guerres depuis la fin de la Guerre froide, des conflits ou des lieux de crises, les zones de "chaos bornés" demeurent des "*terrae incognitae*". Il faut décentraliser les moyens d'observation.

Les actions sur les médias, journaux et radios sont essentielles pour éviter les propagations de fausses informations voire ethnocides (cf le réseau d'information régionale intégré (IRIN) pour la côte entre le Nigeria et Abidjan).

On peut considérer que la démocratie représentative et participative est la forme de gouvernement qui limite les conflits à la condition de ne pas la réduire au

multipartisme ou à la liberté de la presse, souvent irresponsable. L'essentiel concerne les jeux de contre-pouvoirs et la constitution d'une société civile forte complémentaire d'un Etat fort. La construction de la démocratie interdit la décalcomanie ; elle doit au contraire s'appuyer sur les institutions "traditionnelles" et les modes de résolution des conflits. La réconciliation est devenue le moyen de dépasser les situations d'extrême violence. (cf. la transposition de la commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud dans le cas du Liberia).

d) La régulation d'un "Monde sans loi"

Les actions internationales ne peuvent être légitimées et efficaces que si parallèlement la mondialisation libérale et le désordre économique mondial sont régulés et que si les circuits mafieux internationaux, les *off-shore* financiers, les trafics d'armes et les liens entre corrupteurs et corrompus font l'objet de contrôle de la part des puissances du nord. Dès lors que la plupart des conflits africains sont reliés aux circuits criminels internationaux, la régulation d'un "Monde sans loi" est au cœur de la prévention et de la régulation de la conflictualité. Les mesures supposent des négociations sur les biens publics internationaux et des systèmes de respect des normes et des règles. Les domaines vont du contrôle des « off shore » financiers, aux trafics de produits illicites (drogues) ou de produits licites contrôlés par des mafias en passant par le commerce des armes. En 2004, le Bénin, Cap Vert et le Liberia ont ratifié un protocole contre les trafics illicites des armes à feu. D'autres pays ont ratifié le protocole des Nations unies de 2000 (Burkina Faso, Mali). Le soutien de l'UE TSA (tout sauf les armes) pour les PMA peut contribuer à renforcer ce contrôle.

Une coopération internationale s'impose notamment pour limiter le trafic des armes, réguler le commerce des produits finançant la guerre (diamants, pétrole, drogues), et contrôler les « off shores » liés aux économies mafieuses. L'accord de Kimberley concernant la traçabilité et la transparence des diamants de la guerre est un exemple à transposer. Ces accords peuvent être conçus sur le modèle du moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères signé par 8 pays du Sahel-Soudan en mars 1997, sur celui des accords signés au sein de la SADC ou sur le programme échange armes contre développement au sein de la CEDEAO. Les pays exportateurs d'armes pourraient par exemple interdire la vente vis-à-vis des pays endettés bénéficiant des mesures PPTE.

e) La politique redistributive et les politiques de développement

Dans la mesure où la guerre renvoie en partie à des intérêts économiques, des mécanismes compensatoires, des vigilances vis-à-vis des changements dans les mécanismes redistributifs s'imposent. Réduire le coût d'opportunité de la guerre pour les jeunes suppose qu'ils reçoivent une formation scolaire qui structure leurs esprits et développe l'esprit critique, des activités qui les occupent et des symboles qui les motivent. Avoir des actions préventives suppose que les mécanismes redistributifs aux minorités soient respectés sous formes de quotas, d'accès à l'éducation et à la santé. A terme, la prévention des conflits passe par des politiques de développement améliorant les disponibilités et les accessibilités grâce à des progrès de productivité, à des politiques redistributives et à un progrès des capacités des agents en termes d'accès au crédit, de soutien des initiatives populaires. L'éducation des jeunes, la création et le

passage d'économies de rente en économies productives créant de la valeur ajoutée et des opportunités d'emploi sont des facteurs essentiels de réduction des risques de conflits.

Les conflits Ouest africains ont des formes à la fois pré moyenâgeuses et post-modernes. Ils s'insèrent notamment dans une économie mondiale officielle et criminelle. Dès lors, le rôle de médiateur, de tiers garant du respect du contrat social doit être également assuré face à des Etats défaillants par des organisations internationales ou régionales, voire des puissances étrangères. Mais ces actions ne peuvent être légitimées que si parallèlement la mondialisation libérale et le désordre économique mondial sont régulés et que si les circuits mafieux internationaux, les offshore financiers, les trafics d'armes et les liens entre corrupteurs et corrompus font l'objet de contrôle de la part des puissances du nord. A défaut, l'Afrique risque de devenir l'arrière cour de l'Europe, de s'insérer durablement dans une économie mondiale mafieuse et de connaître des liens croissants entre les circuits extrémistes et les « Etats-voyous ».

4- Des actions différenciées selon les territoires et types de pays

Les actions prioritaires concernent les zones tampons et les régions frontalières entre zones de conflits. Du fait de la porosité des frontières et des risques de contagion régionale une action préventive est prioritaire. Les actions doivent également être différenciées selon les Etats. Nous avons différencié quatre types d'Etats supposant des actions adéquates.

Dans les Etats normalisés tels le Bénin, le Burkina Faso ou le Sénégal, où l'on constate une démocratisation du secteur de la sécurité et de la défense, il importe de renforcer le processus de démocratisation et d'éviter les effets de contagion des pays voisins.

- Dans les Etats du Sahel caractérisés par la porosité des frontières, la faiblesse des forces de sécurité face à l'immensité des territoires et la proximité des groupes proches d'Al-Qaïda en Algérie (Mali, Mauritanie, Niger), l'action se fait essentiellement par le renseignement, le contrôle des trafics d'armes et le démantèlement de certains réseaux.

- Dans les Etats instables en crise : Nigeria, Côte d'Ivoire, on observe une sécurité des régimes en place et non des Etats et une instrumentalisation des réformes au service du politique, les leviers d'action sont multiples.

- Dans les Etats sortant de conflits et fragiles : Guinée Bissau, et pays de l'Union du fleuve Mano Guinée, Liberia, Sierra Leone. On constate un rôle important de l'UNMIL, UNAMSIL ex de l'opération de vigilance bleue renforçant la capacité building et la confidence building pour la police, les forces armées et les services de douanes. Les actions prioritaires sont celles de la réinsertion des jeunes militaires et de la reconstitution des fonctions régaliennes des Etats. L'aide au développement est prioritaire et celle-ci ne doit pas être conditionnée par des critères ex-ante ou ex-post en termes de résultats.

IV/ 24 suggestions et propositions

Les propositions ci-dessous peuvent être distinguées entre propositions politiques, sécuritaires et économiques.

A/Politique

1- Face à la faiblesse des structures étatiques, il faut privilégier l'approche régionale. L'Afrique de l'Ouest et ses partenaires extérieurs auraient intérêt à s'inspirer de ce qui a été fait pour la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Le plan Marshall a été une incontestable réussite au point de devenir la référence absolue en termes d'aide - parce qu'il a été organisé au plan régional. L'aide n'a pas été donnée directement aux Etats, mais à une organisation régionale l'OECE qui se transformera en OCDE. Il faut multilatériser l'aide. Mais cette multilatérisation doit plus concerner sa collecte et sa redistribution que son octroi. Il faut donner à la CEDEAO un rôle dans la perception et la redistribution de l'aide. Le développement des organisations régionales est un bon moyen de lutter contre l'opacité de l'utilisation de l'aide.

2- Il faut à la fois aider les chefs d'Etats et de gouvernement à quitter le pouvoir, à bénéficier d'un statut qui constitue une alternative satisfaisante à celle de conserver à tout prix son poste et mettre en place un véritable régime pénal pour les crimes de guerre et crimes contre l'humanité. On pourrait mettre en place un système d'immunité totale contre toute poursuite par des tribunaux nationaux, à l'exception des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

3- Dans cette optique, pourquoi ne pas créer un club de sages sous l'égide de la CEDEAO ou figureraient (entre autres) anciens chefs d'Etats et de gouvernements à l'instar de groupes comme le *World Political Forum* de Gorbatchev ou le Club de Madrid. Il pourrait émettre des avis et rapporter sur l'ensemble des questions de sécurité régionale.

4- Les progrès de la justice internationale :

Le 29 mai 2006, Charles Taylor était extradé du Nigeria où il vivait depuis 2003. Il est déféré devant le Tribunal spécial pour la Sierre Leone. Ce sera le premier Président africain à répondre des crimes de guerre devant une juridiction internationale. C'est un clair signal adressé aux dirigeants et aux populations de la fin de l'impunité accordée aux anciens responsables coupables de crimes de guerre et un pas en avant pour la justice internationale. Pour les dirigeants, il s'agit d'un message dissuasif. Recourir à des crimes de guerre pour se maintenir au pouvoir, peut les conduire à être déférés devant la justice internationale. L'amnistie offerte avant que ce seuil ne soit franchi, l'établissement, d'un statut d'ex-chef d'Etat peut dès lors paraître un choix préférable. Pour les populations la fin de l'impunité est un message d'espoir et de confiance dans les institutions et les systèmes juridiques nationaux et internationaux.

Pour que le message passe, il convient que la justice soit une véritable justice internationale et non celles des seuls vainqueurs qui renforce *in fine* l'idée selon laquelle la force prime sur le droit : malgré ses imperfections, le procès fait à Milosevic doit plus servir de références que celui de Saddam Hussein. Le procès de

Charles Taylor doit être exemplaire dans sa procédure, dans la mise à jour de ses crimes et leur châtement. Il devrait être l'occasion d'une déclaration solennelle des chefs d'Etats et de gouvernements de la CEDEAO en faveur de la justice internationale. Une ratification collective du Traité de la Cour pénale internationale constituerait un signal politique extrêmement fort.

5- Mettre en place des comités d'experts auprès de l'ONU, de l'UA ou de la CEDEAO chargé de surveiller les liens entre l'extraction des ressources naturelles et les conflits violents, débouchant sur la mise en œuvre des sanctions et la désignation publique des entreprises et individus qui y sont impliqués.

6- Utiliser l'aura de vedettes sportives ou d'artistes en faveur de la paix et de la stabilité ou contre le phénomène des enfants soldats. Le FC Barcelone, club mythique qui a passé un partenariat avec l'UNICEF pourrait être approché pour étudier sa contribution, qui peut aller de l'organisation d'un match de gala à la mise en place d'une académie locale de football. Il compte dans ses rangs des stars mondiales dont certaines se sont déjà distinguées dans des opérations caritatives et humanitaires [Thuram, Ronaldhino, Etoo]. Il pourrait également être fait appel à des grands champions sportifs originaires de l'Afrique de l'Ouest [Drogba, Etoo, Abebayor, etc] pour lancer des messages de sensibilisation à l'égard de la jeunesse. On se rappelle de l'appel commun de tous les joueurs de la sélection ivoirienne, toutes origines et croyances confondues en faveur de la paix dans leur pays après leur qualification pour la Coupe du Monde 2006.

B/ Sécurité

Le désarmement, la démobilisation et les programmes de réintégration :

7- L'expérience montre la difficulté de ces trois volets et les risques de résurgence des conflits nomades. Il importe d'accroître les coordinations entre la MINUCI, UNAMSIL, UNMIL et l'office des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest. Les actions prioritaires concernent le désarmement, la démobilisation et le réemploi des forces et des milices, la reconstruction de l'administration civile, la réhabilitation d'urgence et le rétablissement de l'état de droit. Ces actions peuvent être menées par des militaires en liaison avec des organisations humanitaires. Mais elles exigent aussi prioritairement d'agir sur les causes profondes des conflits notamment le contrôle des ressources naturelles et du nerf de la guerre et des initiatives de transparence des industries extractives (ITIE) préconisées par la Commission pour l'Afrique (2005).

8- Il faut encourager la rédaction de livres blancs nationaux sur la défense et la sécurité. Cela permettrait une réflexion nationale sur ces problématiques. Cela pourrait s'accompagner de la mise en place d'un livre blanc régional sur la sécurité.

9- Dans son effort de désarmement, la communauté internationale s'est jusqu'ici avant tout concentrée sur les armes nucléaires puis les autres armes qualifiées de destruction massive. Cette priorité peut parfaitement se comprendre dans la mesure où l'utilisation éventuelle de ces armes pourrait signifier la fin de la vie humaine sur terre. Il importe néanmoins de s'occuper tout aussi activement d'armes apparaissant moins terrifiantes, mais qui sont elles concrètement et fréquemment utilisées. L'effort doit également porter sur les armes de petit calibre et armes dites légères. Maîtriser la production et la circulation de ces armes constituerait la contribution la plus importante à la stabilité et

à la sécurité dans le monde et plus spécifiquement en Afrique de l'Ouest. Le 6 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations unies a voté en faveur d'un Traité réglementant les ventes d'armes (toutes les armes classiques), 116 Etats ont été co-parrains de la résolution et 153 voix pour.

Ce vote suivait celui du 26 octobre de la Commission des questions de désarmement et de la sécurité internationale de l'Assemblée générale des Nations unies. 15 prix Nobels de la paix et de nombreuses ONG ont appelé à la signature d'un tel traité.

Les Chefs d'Etats et de gouvernements de la CEDEAO pourraient (reprendre) lancer un appel conjoint et solennel en faveur de ce traité, au nom de leur sécurité et de leur développement.

10- Ce même geste pourrait être fait en faveur du protocole de l'ONU sur les armes à feu, entré en vigueur le 3 juillet 2005 qui a mis en place un nouvel instrument international visant à réprimer la fabrication et le trafic illicite d'armes légères, c'est-à-dire, entre autres, d'armes de poing, de pistolets mitrailleurs et de roquettes de petit calibre.

11- Etablir une liste des individus et entreprises violant les conventions moratoires et embargo à propos des armes de petit calibre, et la rendre publique dans une procédure de « naming and shaming » à effet dissuasif.

12- Lancer une campagne pour donner un caractère universel à l'interdiction des mines antipersonnel [production, possession, exportation et emploi]. Cela pourrait être l'objet d'un effort diplomatique conjoint Union européenne/CEDEAO.

13- Créer un rapport annuel sur la sécurité en Afrique de l'Ouest qui fasse état publiquement des progrès ou reculs de la situation. Il pourrait être rédigé par un collectif réuni sous l'autorité morale de Kofi Annan. La crédibilité et l'aura internationale de ce dernier, sa popularité internationale, sa légitimité incontestable en termes de combat pour la paix et la protection des droits de l'homme doivent être utilisées pour le plus grand bénéfice de la région.

14- Les pays de la CEDEAO doivent adhérer à la convention des Nations unies contre l'embauche, l'entraînement et l'utilisation des mercenaires.

15- Il pourrait être envisagé la signature d'un protocole UE/CEDEAO pour étudier et planifier la participation européenne sur demande de la CEDEAO à des opérations de maintien de la paix.

Il y a de nombreux intérêts communs et réciproques entre la CEDEAO et l'UE. Cela permettrait de renforcer la coopération d'union régionale à union régionale. Certains pays européens sont de bons connaisseurs des réalités africaines. Comme il s'agit d'ex-puissances coloniales leur intérêt pour la région est parfois suspecté – à tort ou à raison – d'arrière-pensées. L'intervention au niveau de l'Union européenne permet de dissiper cette accusation tout en élargissant à d'autres pays européens l'intérêt pour l'Afrique. Entre l'Afrique qui est importatrice de sécurité et une Europe qui cherche à devenir exportatrice de sécurité par la politique européenne de sécurité et de défense [PESD], les complémentarités sont évidentes. Le théâtre stratégique africain est à la taille des capacités européennes. L'Union européenne peut donc contribuer au renforcement de sa sécurité, préalable au développement auquel elle a intérêt dans le

plein respect du principe d'appropriation par les Africains. L'Union européenne qui est elle-même le fruit d'une construction multilatérale est une fervente partisane du multilatéralisme au niveau international.

Le plan d'action trilatéral EU/ECOWAS/UNOWA adapté lors de la 7^{ème} réunion de la troïka ministérielle en mai 2005 est une base sérieuse qui pourrait déboucher sur une intensification et une densification des contacts et des mécanismes.

16- Mise en place d'un système de *Early Warning*, d'observation et de monitoring des conflits au niveau de la CEDEAO.

17- Mise en place d'équipes régionales de sécurité qui procéderaient à des inspections surprises pour démanteler les barrages routiers illicites [road blocks], donner le maximum de publicité à leurs actions et à leurs résultats, afin de créer un effet dissuasif.

18- Mettre en place une étude désarmement/développement pour la région. Cela ne doit pas être vu de façon simpliste car la sécurité est source de développement et on peut penser que le niveau d'équipement et de formation des armées africaines est insuffisante. Mais de la taxation des ventes d'armes à l'établissement d'un ratio dépenses militaires/aide au développement pour les pays OCDE, les pistes de réflexions sont nombreuses.

C/ Economique

19- Création d'une taxe de 1\$ par baril de pétrole exporté de la région, payée par les acheteurs et affectée à la CEDEAO pour des projets d'infrastructures et d'éducation. Cette taxe serait minime pour les acheteurs (qui ont subi des hausses pouvant aller jusqu'à 50\$ le baril du fait des évolutions du marché sans que cela n'affecte leurs équilibres économiques) et constituerait une rentrée appréciable.

20- Faire une étude sur la possibilité de créer des emplois par le biais de micro-crédits, permettre ainsi la réintégration des anciens combattants et le travail des femmes.

21- Mettre en place des circuits de vente, de distribution et d'exportation d'objets artisanaux fabriqués dans le cadre d'opération DDR avec l'aide des ONG.

22- Développer le tourisme. Cela peut être l'activité créatrice d'emplois. Elle n'est possible que dans la perspective d'un cercle vertueux car il nécessite, sécurité, existence d'infrastructures d'accueil, main d'œuvre formée, on est donc loin du compte aujourd'hui. Il pourrait y avoir une sensibilisation des acteurs de l'industrie touristique mondiale à leurs responsabilités en ce domaine.

23- Réaliser sous l'égide de l'UNOWA une étude sur la dégradation de l'environnement en Afrique de l'Ouest, du fait de l'insécurité et du mal développement, afin de sensibiliser acteurs locaux et internationaux.

24- Les programmes DDR doivent être plus liés aux besoins de marché. Reconstruction de pistes de production agricoles, reforestation, gestion des déchets, système d'irrigation construction d'écoles et centres de santé communautaires sont des outils efficaces. Il ne faut pas désarmer les gens sans désarmer les cœurs. Si le type d'opération a été une réussite relative au Liberia, les programmes DDR donnent des résultats insatisfaisants. L'un des problèmes est qu'ils sont organisés au niveau

national ou local alors que la dimension régionale serait préférable. Trop souvent le rachat d'armes provoque la création d'un circuit auto alimenté. La formation dispensée aux jeunes est inutile si elle n'est pas accompagnée de création d'emplois. Il faut donc créer un « aspirateur économique ». C'est l'emploi qui va donner une nouvelle raison d'être aux jeunes démobilisés.

SIGLES

<i>ECOWAS (CEDEAO):</i>	<i>Economic Community of West African States</i>
<i>IRIN:</i>	<i>Integrated regional Information Network</i>
<i>MINUCI:</i>	<i>Missions des Nations Unies en Côte d'Ivoire</i>
<i>PCASED:</i>	<i>Programme for Coordination and assistance for security and development</i>
<i>PPTE :</i>	<i>Pays pauvres très endettés</i>
<i>UNAMSIL:</i>	<i>United Nations Mission in Sierra Leone</i>
<i>UNMIL:</i>	<i>United Nations Mission in Liberia</i>
<i>UNDP:</i>	<i>United Nations Development Programme</i>
<i>UNOWA:</i>	<i>United Nations Office for West Africa</i>
